

C.A.C.V. Athlétisme section du S.C.B.A.

Convocation

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

LE VENDREDI 15 mars 2024 à 20 H
Lieu : Foyer vestiaire du stade Alain Mimoun

Ordre du jour

- Rapport moral (Valérie COLAS) approbation
- Rapport d'activité (Clément COTTAIS) approbation
- Rapport financier (Didier COLAS) quitus
- Budget prévisionnel (Didier COLAS) approbation
- Questions diverses : Toutes questions non prévues à l'ordre du jour devront faire l'objet d'une note écrite à la Présidente Valérie COLAS soit par courrier (21 rue de Brie 91480 Varennes Jarcy), soit par mail (val.jarcy@gmail.com) avant le mercredi 13 mars 2024.
- Présentation des candidats et élections du Conseil d'Administration du C.A.C.V.
- Présentation des candidats et élections des représentants au Conseil d'Administration du S.C.B.A.

Elections au Conseil d'Administration du C.A.C.V.

Les membres sont élus statutairement pour 2 ans renouvelables par moitié chaque année.

Pour cette année sont sortants rééligibles :

Mmes : ,

Mrs : Didier COLAS, Frédéric ARNOULT, Clément COTTAIS, Philippe CHAREIL,

Nombre de membre à pourvoir : 7

Démissionnaire : 1 membre

Elections au Conseil d'Administration du S.C.B.A.

Afin de respecter les statuts du SCBA à savoir un représentant par tranche de 50 athlètes ;

Le CACV Athlétisme (tranche de 151 à 200 adhérents) doit être représenté par 5 membres dont son président,

L'éligibilité pour le CACV et le SCBA est fixée à 18 ans, le droit de vote à 16 ans le jour de l'Assemblée Générale. Les candidats doivent être licenciés et à jour de leur cotisation 2023/2024.

Les candidatures doivent parvenir aux Présidents :

CACV Athlétisme : Valérie COLAS, 21 rue de Brie 91480 Varennes Jarcy, (val.jarcy@gmail.com)

SCBA : Didier COLAS - 21 rue de Brie 91480 Varennes Jarcy (didier.colas3@gmail.com)

avant le mercredi 13 mars. (Document joint en annexe)

Les pouvoirs devront être transmis par mail avant le mercredi 13 mars (val.jarcy@gmail.com) pour être pris en compte.

Une Assemblée Générale est une phase importante pour la vie d'un club. Nous attendons la présence de tous les athlètes ou leurs parents pour les mineurs.

La Présidente

Valérie COLAS

C.A.C.V. Athlétisme section du S.C.B.A.
Assemblée Générale du Vendredi 15 mars 2024

Candidature
Aux élections des conseils d'administration

Je soussigné(e).....fait acte de candidature pour

- les élections au Conseil d'Administration du C.A.C.V. Athlétisme OUI NON
- les élections au Conseil d'Administration du S.C.B.A. OUI NON

Je déclare remplir les conditions d'éligibilité définies dans les statuts

Fait àle.....

Signature

C.A.C.V. Athlétisme section du S.C.B.A.
Assemblée Générale du Vendredi 15 mars 2024

Pouvoir

Je soussigné(e)

Membre de l'association "C.A.C.V. Athlétisme" donne pouvoir à

M.....

Pour me représenter à l'assemblée générale du 17 février 2023

Fait à le

Signature précédée de la mention "Bon pour Pouvoir"

Attention : les pouvoirs sont limités à 2 personnes par électeur, assurez-vous que la personne que vous nommez peut recevoir votre pouvoir ou laissez la partie nominative en blanc.